

**GROS GIBIER AU QUÉBEC
EN 1990
(Exploitation par la chasse
et mortalité par des causes
diverses)**

par
Gilles Lamontagne
et
Lucie Lajoie

Septembre 1991

EN 940814-1990

Direction de la gestion des espèces et des habitats

GROS GIBIER AU QUÉBEC EN 1990

(Exploitation par la chasse et mortalité
par des causes diverses)

par

Gilles Lamontagne

et

Lucie Lajoie

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

1991

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
3^e trimestre 1991

ISBN 2-550-22360-8

TABLE DES MATIÈRES

	Page
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
INTRODUCTION	1
HISTORIQUE ET MÉTHODES	2
1. CHASSE DU GROS GIBIER POUR LA SAISON 1990	5
1.1 L'Original	5
1.1.1 Réglementation	5
1.1.2 Présentation des données sur la récolte	5
1.1.3 Interprétation	7
1.2 Le Cerf de Virginie	18
1.2.1 Réglementation	18
1.2.2 Présentation des données sur la récolte	19
1.2.3 Interprétation	24
1.3 Le Caribou	29
1.3.1 Réglementation	29
1.3.2 Présentation des données sur la récolte	29
1.3.3 Interprétation	34
1.4 L'Ours noir	36
1.4.1 Réglementation	36
1.4.2 Présentation des données sur la récolte	37
1.4.3 Interprétation	39
2. MORTALITÉ PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE ET LE PIÉGEAGE	49
2.1 L'Original	49
2.2 Le Cerf de Virginie	49
2.3 Le Caribou	53
2.4 L'Ours noir	53
APPENDICE I: Noms scientifiques des animaux mentionnés dans le texte	55

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1. Zones de chasse en 1990	4
Figure 2. Orignaux tués à la chasse en 1990	15
Figure 3. Cerfs de Virginie tués à la chasse en 1990	27
Figure 4. Caribous tués à la chasse en 1990	33
Figure 5. Ours noirs tués à la chasse en 1990	46

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1: Statistiques sur la chasse sportive de l'Orignal au Québec - Période de 1972 à 1990 -	6
Tableau 2: Récolte d'Orignaux par zone de chasse et dans les réserves fauniques - Saison de chasse 1990 -	8
Tableau 3: Récolte et superficie d'habitat pour l'Orignal dans les zones de chasse excluant les réserves fauniques - Saison de chasse 1990 -	9
Tableau 4: Caractéristiques générales de la population d'Orignaux récoltée dans les zones de chasse - Saison de chasse 1990 -	10
Tableau 5: Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Orignaux dans les zones de chasse et dans les réserves fauniques - Saison de chasse 1990 -	11
Tableau 6: Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Orignaux dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 1990 -	12
Tableau 7: Chasse contingentée de l'Orignal dans les réserves fauniques - Période de 1986 à 1990 -	14
Tableau 8: Statistiques sur la chasse sportive du Cerf de Virginie au Québec - Période de 1972 à 1990 -	20
Tableau 9: Statistiques sur la chasse sportive du Cerf de Virginie à l'île d'Anticosti - Période de 1972 à 1990 -	21
Tableau 10: Récolte de Cerfs de Virginie à l'arme à feu par zone de chasse - Saisons de chasse 1988-1990	22
Tableau 11: Récolte de Cerfs de Virginie à l'arc par zone de chasse - Saisons de chasse 1988-1990	22
Tableau 12: Récolte de cerfs mâles durant la saison à arme à feu et superficie d'habitat pour le Cerf de Virginie dans les zones de chasse - Saison de chasse 1990 -	23

LISTE DES TABLEAUX (suite)

	Page
Tableau 13: Sexe et groupe d'âge de la récolte de Cerfs de Virginie dans les zones de chasse - Saison de chasse 1990 -	25
Tableau 14: Récolte de Cerfs de Virginie dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 1990 -	26
Tableau 15: Statistiques sur la chasse sportive du Caribou au Québec - Période de 1972 à 1990 -	30
Tableau 16: Récolte de Caribous par zone de chasse - Saison de chasse 1990 -	31
Tableau 17: Estimé de la récolte de Caribous à des fins alimentaires - Saison 1989 - 1990	32
Tableau 18: Statistiques sur la chasse sportive de l'Ours noir au Québec - Période de 1972 à 1990 -	38
Tableau 19: Récolte saisonnière d'Ours noirs par le piégeage et la chasse depuis 1979 au Québec	40
Tableau 20: Récolte d'Ours noirs par la chasse sportive et le piégeage et superficie d'habitat de l'ours dans les zones de chasse - Saison de chasse 1990 -	41
Tableau 21: Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Ours noirs par la chasse sportive et le piégeage dans les zones de chasse - Saison de chasse 1990 -	42
Tableau 22: Récolte d'Ours noirs dans les réserves fauniques - Saison 1990 -	43
Tableau 23: Récolte d'Ours noirs dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison 1990 -	44
Tableau 24: Mortalité des Orignaux par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 1990	50
Tableau 25: Mortalité des Cerfs de Virginie par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 1990	51

LISTE DES TABLEAUX (suite)

	Page
Tableau 26: Sexe et groupe d'âge des Cerfs de Virginie Impliqués dans des accidents routiers	
- Période du 1er janvier au 31 décembre 1990 -	52
Tableau 27: Mortalité des Ours noirs par des causes autres que la chasse sportive et le piégeage	
- Période du 1er janvier au 31 décembre 1990	54

INTRODUCTION

Quatre espèces de grande faune sont chassées au Québec: l'Orignal, le Cerf de Virginie, le Caribou et l'Ours noir. De plus, l'ours est également exploité par le biais du piégeage. Les noms scientifiques de ces animaux sont mentionnés à l'appendice I.

Le gros gibier est une ressource renouvelable très importante pour le Québec et, de ce fait, il convient d'en assurer une saine gestion. Pour bien remplir ce mandat, nous devons donc en estimer régulièrement la quantité disponible et évaluer le prélèvement, soit par la chasse, la prédation, le braconnage et les accidents. Ce rapport présente le bilan de la récolte et des pertes pour l'année 1990, telles que compilées à partir des renseignements obtenus grâce au système d'information sur la grande faune. Une analyse sommaire de la répartition et des caractéristiques de la récolte par la chasse, ainsi que des pertes encourues par différentes causes, est faite pour chaque zone de chasse de la province. Enfin, des cartes de distribution de la récolte par la chasse sont incluses pour l'orignal, le cerf de Virginie, le caribou et l'ours noir.

HISTORIQUE ET MÉTHODES

L'enregistrement obligatoire du gros gibier a débuté, au Québec, en 1958. À cette époque, les chasseurs faisaient rapport de leur chasse à un agent de conservation de la faune, et certaines informations relatives à l'animal abattu (sexe, jeune ou adulte) étaient notées au dos du permis. Les données étaient compilées manuellement par chacun des agents. Devant la piètre qualité des données et le manque de précision relative à la localisation des animaux abattus, le Ministère a implanté, en 1971, le programme "Fiche du gros gibier". Dans le cadre de ce programme, les données recueillies (localisation, âge, sexe, cause de mort, etc.) sur tous les animaux trouvés morts (par la chasse ou d'autres causes) sont compilées par ordinateur et conservées dans un fichier. Le quadrillage Universel Transverse Mercator (UTM) légèrement modifié est, depuis lors, utilisé, sur une base provinciale, comme unité de pointage géographique. Le niveau de précision atteint $\pm 1 \text{ km}^2$ au sud du 50° parallèle et $\pm 100 \text{ km}^2$ au nord. De plus, ce système de localisation permet d'interpréter les données quelle que soit l'unité administrative et/ou géographique. Les renseignements pertinents à la méthodologie de la collecte et de la saisie de l'information sont décrits dans Huot *et al.* (1973)¹ et dans Bouchard et Gauthier (1980)². En 1987, le système d'information sur la grande faune a été refondu de façon à permettre la saisie directe de l'information, sur ordinateur, dans les principaux points d'enregistrement. Cette modification permet une plus grande souplesse au système qui peut dorénavant être consulté et mis à jour par le personnel du Ministère tant en région qu'au bureau central. Un document normatif³ donne toute l'information nécessaire au personnel responsable de l'enregistrement.

Depuis 1972, le Ministère publie annuellement, sous le titre "Gros gibier au Québec (Exploitation par la chasse et mortalité par des causes diverses)", un rapport présentant

-
- 1 Huot, J., R. Bouchard et C. Gauthier. 1973. Gros gibier au Québec en 1972. Qué., Ministère Tour. Chasse Pêche. Rapp. spé. 2. 66 pp.
 - 2 Bouchard, R. et C. Gauthier. 1980. Description et bilan du programme "Fiche du Gros Gibier". Qué., Min. Loisir, Chasse et Pêche. RRF-69. 24 pp.
 - 3 Lajoie, L. 1991. Enregistrement de la grande faune et du lynx du Canada. Qué., Min. Loisir, Chasse et Pêche, Dir. gest. esp. hab. Norme no. 91-01.

les données compilées par le système d'information sur la grande faune. Le présent document fait partie de cette série de publications. Les zones de chasse en vigueur lors de la saison de chasse 1990 sont illustrées à la figure 1. Aucune modification n'a été apportée, comparativement à celle de l'année 1989.

Cette année, plusieurs tableaux et compilations d'années antérieures furent révisées pour tenir compte des légères corrections apportées annuellement, même pour des dossiers de quelques années.

Les résultats présentés sont ceux disponibles en juin 1991.

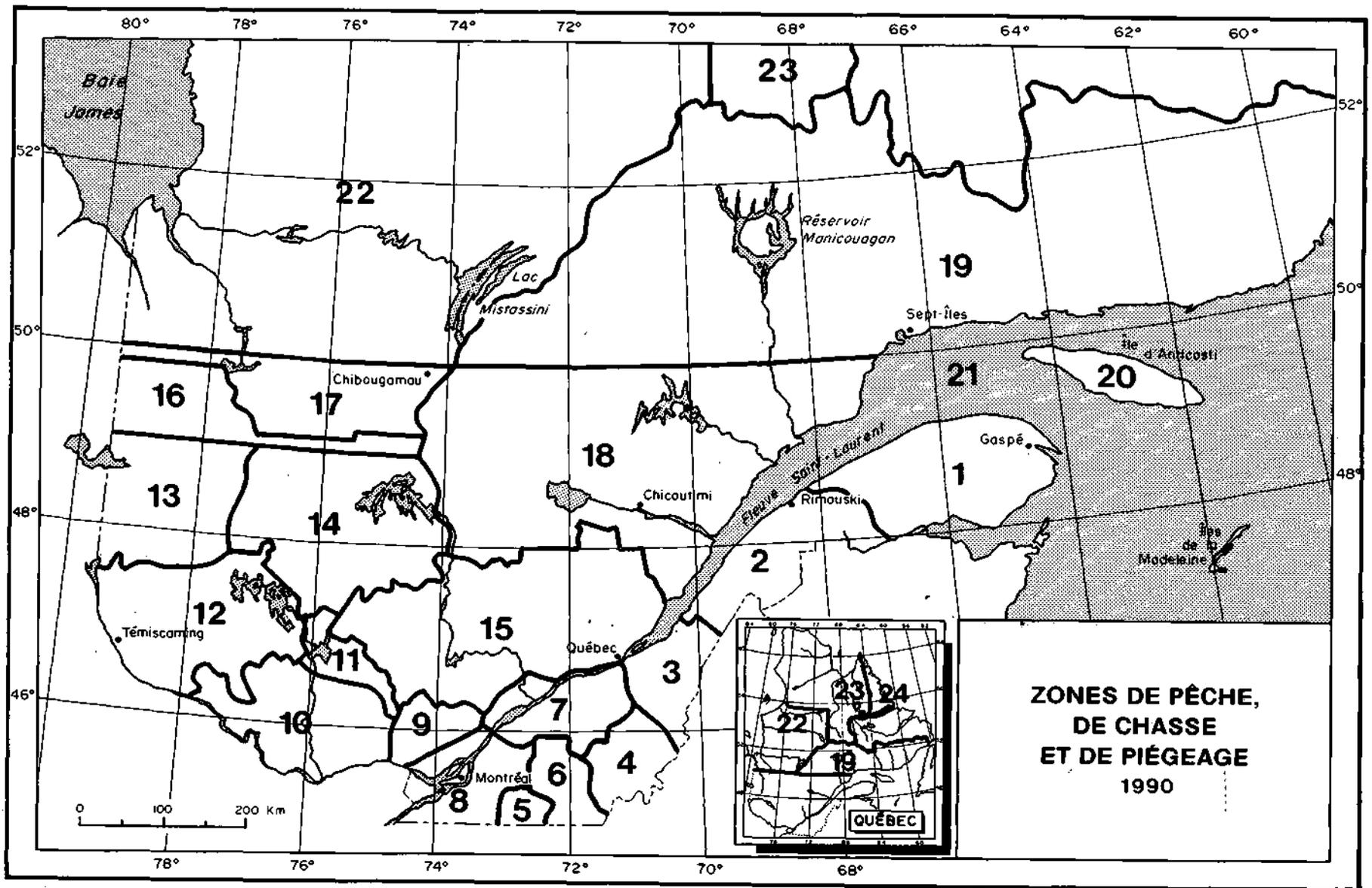


Figure 1. Zones de chasse en 1990.

1. CHASSE AU GROS GIBIER POUR LA SAISON 1990

1.1 L'Original

1.1.1 Réglementation

Aucune modification majeure n'a été apportée à la réglementation de la chasse à l'original en 1990. L'identification du permis à une zone de chasse et l'obligation de se procurer son permis avant le jour d'ouverture de la saison, instaurées en 1989, ont été maintenues.

1.1.2 Présentation des données sur la récolte

Un total de 147 359 permis de chasse à l'original ont été vendus en 1990. Selon le rapport préliminaire du 23 mai 1991, le nombre de permis vendus aux résidents du Québec (144 956) a légèrement diminué (2,8%) par rapport à 1989 (tableau 1). Toutefois cette différence pourrait être atténuée lorsque les permis en circulation auront été retournés à la banque centrale de données.

Les fluctuations dans les ventes de permis se sont manifestées presque exclusivement chez les résidents du Québec.

Le permis de zone permet maintenant de recenser les ventes par zone de chasse. D'après les données de 1989 et 1990, les zones 18 et 15 sont les plus achalandées; elles accueillent près de 40% des chasseurs.

**Tableau 1. Statistiques sur la chasse sportive de l'Original au Québec^a
- Période de 1972 à 1990 -**

Année	Nombre d'originaux	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours) ^c	
		Résidents	Non Résidents ^b		Arme à feu	Arc
1972	6 769	59 552	2 473	10,9	9-24	-
1973	7 591	68 083	3 224	10,6	9-23	-
1974	7 272	73 735	3 288	9,4*	9-23	-
1975	7 769	84 480	1 418	9,0*	9-31	9
1976	7 460	91 903	1 283	8,0	9-31	9
1977	8 550	98 331	1 246	8,6*	9-38	9
1978	9 161	101 332	1 433	8,9*	9-38	9
1979	8 319	98 404	2 328	8,3*	9-38	9
1980	9 431	115 411	1 708	8,1*	9-38	9
1981	9 770	124 983	1 318	7,7	9-31	7
1982	11 844	133 470	2 365	8,7	9-31	7
1983	11 338	137 445	1 661	8,2*	9-31	7
1984	11 362	146 658	1 997	7,6	9-31	14
1985	10 968	145 536*	2 183	7,4	9-31	14
1986	11 188	148 119*	2 155	7,4*	7-31	11
1987	10 977	146 673*	2 272	7,4	7-31	11
1988	11 288	144 168*	2 202	7,7	7-52	11-23
1989	11 018	149 126*	2 283	7,3*	7-92	9-23
1990	12 195	144 956 ^d	2 403 ^d	8,3	7-92	9-23

a Données incluant la chasse avec arme à feu et arc.

b Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'Original à compter de 1975.

c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse dans les zones.

d Rapport partiel au 23 mai 1991.

* Données corrigées mai 1991.

La récolte totale d'orignaux enregistrée en 1990 est de 12 195 soit 11 410 orignaux abattus dans les zones libres et 785 dans les réserves fauniques (tableau 2). La récolte totale a augmenté de 10,9% par rapport à 1989. Cette augmentation de la récolte combinée à une diminution du nombre de permis vendus a contribué à l'augmentation du succès de chasse qui est passé de 7,3% en 1989 à 8,3% en 1990. La récolte par 10 km² d'habitat est de 0,32 pour l'ensemble des zones. Elle est toutefois particulièrement élevée dans les zones 2, 3, 4, 12 et 13 (tableau 3). Pour l'ensemble des zones, le rapport des sexes est de 129 mâles pour 100 femelles chez les adultes, chez les faons on retrouve 94 mâles pour 100 femelles.

L'âge moyen des adultes a été estimé à 3,5 ans. L'âge des femelles est toutefois plus élevé (3,83 ans) que celui des mâles (3,31 ans). Les animaux de 1,5 an représentent 39,0% des orignaux tués et 57,4% des femelles de 2,5 ans et plus sont en lactation (tableau 4). Les tableaux 5, 6 et 7 indiquent quelques caractéristiques de la récolte, respectivement dans les zones de chasse, les zecs et les réserves fauniques.

La figure 2 illustre le nombre d'orignaux par 1 000 km² tués à la chasse en 1990 dans chaque bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). Cette figure illustre la distribution de la récolte au Québec. La récolte est supérieure à 10 orignaux/1 000 km² dans presque tout le territoire situé au sud du 50° parallèle. Les récoltes les plus élevées (>50/1 000 km²) ont été effectuées dans le sud-ouest du Québec.

1.1.3 Interprétation (Collaboration Réhaume Courtois, D.G.E.H.)

Les caractéristiques de l'exploitation de l'orignal ont légèrement changé par rapport aux années précédentes. On note une légère diminution du nombre de permis vendus et une récolte plus élevée. Le taux de succès a atteint 8,3%, niveau qui n'avait pas été atteint depuis le début des années 80.

**Tableau 2. Récolte d'Orignaux par zone de chasse et dans les réserves fauniques
- Saison de chasse 1990 -**

Zone de chasse	Durée (jours)	Récolte		
		Arme à feu	Arc	Total
1	7 ^a (10) ^b	644	52	696
2	7 (10)	566	51	617
3	9 (10)	271	56	327
4	9 (10)	356	66	422
5	- (10)	0	2	2
6	- (10)	0	44	44
7	- (23)	0	173	173
8	- (23)	0	12	12
9	- (23)	0	172	172
10	9 (10)	521	28	549
11	9 (10)	126	2	128
12	16 (14)	1 062	9	1 071
13	16 (14)	1 223	16	1 239
14	23 (14)	1 179	2	1 181
15	16 (14)	1 194	13	1 208 ^c
16	23 (14)	263	1	264
17	23 (14)	47	0	47
18	23 (14)	2 392	8	2 402 ^d
19	31 (9)	779	1	780
20	92 (-)	12	0	12
22	31 (9)	64	0	64
Sous-total		10 699	708	11 410
Réserves fauniques		783	1	785^c
TOTAL		11 482	709	12 195

a Durée de la saison de chasse à l'arme à feu.

b Durée de la saison de chasse à l'arc.

c Incluant 1 orignal dont le type d'engin est indéterminé.

d Incluant 2 orignaux dont le type d'engin est indéterminé.

**Tableau 3. Récolte et superficie d'habitat pour l'Orignal dans les zones de chasse^a,
excluant les réserves fauniques.
– Saison de chasse 1990 – (version corrigée)**

Zone de chasse	Récolte totale	Permis ^c vendus par zone		Succès %	Superficie totale (km ²)	Récolte/ 10 km ²	Superficie Habitat (km ²)	Récolte/ 10 km ² d'habitat
		Résident	Non-résident					
1	696	8 968	16	7,7	26 435	0,26	17 861	0,39
2	617	6 120	15	10,1	16 231	0,38	10 496	0,59
3	327	5 159	11	6,3	8 718	0,38	4 618	0,71
4	422	4 823	31	8,7	8 015	0,53	6 019	0,70
5 ^b	2	38	0	5,2	2 151	0,01	1 457	0,01
6 ^b	44	406	1	10,8	6 474	0,07	3 666	0,12
7 ^b	173	1 961	4	8,8	12 116	0,14	3 903	0,44
8 ^b	12	152	0	7,9	12 971	0,01	1 500	0,08
9 ^b	172	1 928	29	8,8	5 084	0,34	4 484	0,38
10	549	6 607	356	7,9	21 927	0,25	17 101	0,32
11	128	2 003	21	6,3	5 401	0,24	4 600	0,28
12	1 071	10 769	760	9,3	33 377	0,32	17 441	0,61
13	1 239	15 796	170	7,8	25 660	0,48	22 758	0,54
14	1 181	13 986	597	8,1	37 750	0,31	37 750	0,31
15	1 208	21 160	86	5,7	51 391	0,24	34 902	0,35
16	264	3 925	37	6,7	19 402	0,14	17 630	0,15
17	47	1 273	8	3,7	22 961	0,02	22 961	0,02
18	2 402	32 931	77	7,3	94 257	0,25	84 073	0,29
19	780	6 610	71	11,7	225 210	0,03	180 170	0,04
20	12	126	12	8,7	7 943	0,02	7 600	0,02
22	64	633	24	9,7	101 690	0,01	N.C.	N.C.
TOTAL	11 410	145 553^d	2 373^e		745 164	0,21	500 990	0,32

a Les données incluent la chasse avec arme à feu et arc.

b Chasse à l'arc seulement.

c Données en date du 16/07/91.

d Incluant 179 permis dont la zone est erronée.

e Incluant 47 permis dont la zone est erronée.

N.C.: Non calculé

* Donnée corrigée mai 1991.

Tableau 4. Caractéristiques générales de la population d'Orignaux récoltée dans les zones de chasse
- Saison de chasse 1990 -

Zone de chasse	1	2	3	4	5°	6°	7°	8°	9°	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	22	TOTAL
Pourcentage des jeunes de 1,5 an	40,3	39,4	41,0	46,0	N.C.	N.C.	42,4	N.C.	25,0	30,5	32,1	34,0	35,2	47,5	39,5	47,0	25,0	39,1	32,4	N.C.	20,0	39,0
Moyenne d'âge (n)	3,1 191	3,2 181	3,2 109	3,0 269	N.C.	N.C.	3,3 111	N.C.	4,8 4	4,1 200	3,2 30	3,5 194	3,8 197	3,0 205	3,6 200	3,4 151	5,3 8	3,9 205	4,3 204	N.C.	5,1 10,0	3,5 2 459
Pourcentage des femelles avec lait ^a (n)	55,2 76	60,5 83	63,5 41	61,8 52	N.C.	N.C.	68,3 24	N.C.	28,2 20	43,2 71	51,8 23	51,8 140	61,7 198	74,7 151	59,0 173	60,8 37	55,8 5	58,0 349	44,8 94	N.C.	66,7 (8)	57,4 1 537
Nombre de mâles/ par 100 femelles ^b	154	135	146	117	N.C.	N.C.	154	N.C.	117	101	80	140	127	143	129	167	217	112	122	N.C.	391	129

a On suppose que toutes les femelles en lactation sont âgées de 2,5 ans et plus.

b Basé sur la récolte totale des orignaux adultes enregistrés dans les zones concernées.

c Chasse à l'arc seulement.

N.C. Non calculé.

n Nombre d'animaux dans l'échantillon.

Tableau 5. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Orignaux dans les zones de chasse et dans les réserves fauniques
- Saison de chasse 1990 -

Zone de chasse	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	Ind.	TOTAL
1	319 ^a (39) ^b	223 (9)	102 (4)	0 (0)	644 (52)
2	252 (23)	213 (6)	102 (1)	0 (0)	567 (51)
3	112 (43)	101 (5)	58 (8)	0 (0)	271 (56)
4	139 (44)	139 (18)	78 (4)	0 (0)	356 (66)
5	0 (2)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (2)
6	0 (34)	0 (4)	0 (6)	0 (0)	0 (44)
7	0 (91)	0 (59)	0 (23)	0 (0)	0 (173)
8	0 (3)	0 (5)	0 (4)	0 (0)	0 (12)
9	0 (83)	0 (71)	0 (18)	0 (0)	0 (172)
10	215 (23)	232 (4)	74 (1)	0 (0)	521 (28)
11	49 (0)	61 (0)	16 (2)	0 (0)	126 (2)
12	555 (7)	416 (2)	91 (0)	0 (0)	1 062 (9)
13	578 (11)	457 (5)	188 (0)	0 (0)	1 223 (16)
14	631 (1)	440 (1)	108 (0)	0 (0)	1 179 (2)
15	585 (9)	457 (4)	153 (0)	0 (0)	1 195 (13)
16	150 (0)	89 (1)	24 (0)	0 (0)	263 (1)
17	26 (0)	12 (0)	9 (0)	0 (0)	47 (0)
18	1 072 (4)	957 (3)	364 (1)	1 (0)	2 393 (8)
19	383 (0)	313 (0)	83 (1)	0 (0)	779 (1)
20	9 (0)	3 (0)	0 (0)	0 (0)	12 (0)
22	47 (0)	12 (0)	5 (0)	0 (0)	64 (0)
Sous-total	5 122 (438)	4 125 (197)	1 455 (73)	1 (0)	10 702 (708)
Pourcentage	47,9 (61,9)	38,5 (27,8)	13,6 (10,3)	0 (0)	100 (100)
Réserves fauniques	494 (1)	255 (0)	34 (0)	1 (0)	784 (1)
Pourcentage	63,0%	33,0%	4,0%	0,0%	100%
Total	5 616 (439)	4 380 (197)	1 489 (73)	1 (0)	11 486 (709)
Grand total^e	6 055	4 577	1 562	1	12 195

a Chasse à l'arme à feu.

b Chasse à l'arc.

Tableau 6. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Orignaux dans les zones d'exploitation contrôlée^a
- Saison de chasse 1990 -

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	TOTAL
Région 01				
du Bas St-Laurent	39	42	14	95
Casault	26	15	5	46
Chapais	23	11	4	38
Owen	13	8	11	32
TOTAL	101	76	34	211
Région 02				
de l'Anse Saint-Jean	3	2	0	5
Chauvin	12	13	3	28
du Lac-de-la-Boîteuse	1	3	1	5
du Lac Bréboeuf	9	1	0	10
de la Lièvre	12	14	5	31
Martin-Valin	20	14	4	38
Mars-Moulin	10	7	0	17
Onatchiway-Est	7	4	1	12
des Passes	4	8	1	13
de la Rivière-aux-Rats	15	12	4	31
TOTAL	93	78	19	190
Région 03				
Batiscan-Nelson	5	10	2	17
Buteux-Bas-Saguenay	7	4	5	16
Jaro	12	9	5	26
du Lac-au-Sable	4	4	2	10
des Martres	8	7	1	16
de la Rivière-Bianche	12	12	5	29
TOTAL	48	46	20	114
Région 04				
de la Bessonne	11	14	5	30
Borgia	7	4	3	14
du Chapeau-de-Paille	38	20	5	63
Flamand	7	7	1	15
Frémont	5	6	0	11
du Gros-Brochet	24	4	0	28
Jeannotte	9	3	2	14
Kiskissink	15	18	4	37
de la Croche	8	5	1	14
Ménokéosawin	2	5	2	9
Tawachiche	4	8	4	16
Wessonneau	12	8	4	24
TOTAL	142	102	31	275

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	TOTAL
Région 05				
Louise Gosford	28	33	15	76
Région 06				
Boullé	2	3	1	6
Collin	10	9	2	21
Lavigne	18	14	2	34
de la Maison-de- Pierre	8	8	2	18
Mazana	6	6	0	12
des Nymphes	9	5	1	15
Mitchinamecus	18	17	7	42
Normandie	14	13	1	28
Petawaga	28	33	6	67
TOTAL	113	108	22	243
Région 07				
Bras-Coupé-Désert	32	34	9	75
Lesueur	16	8	2	26
Pontiac	46	47	6	99
Rapides-des-Joachims	21	12	3	36
Saint-Patrice	24	16	11	51
TOTAL	139	117	31	287
Région 08				
Capitachouane	29	17	4	50
Dumoine	55	32	4	91
Festubert	17	22	8	47
Kipawa	66	40	7	113
Maganasipi	27	18	6	51
Restigo	34	23	6	63
TOTAL	228	152	35	415
Région 09				
Trinité	10	10	6	26
Iberville	9	7	4	20
Forestville	24	20	9	53
Labrieville	1	2	0	3
Matimek	20	9	4	33
Nordique	5	6	1	12
Varin	7	4	1	12
TOTAL	76	58	25	159
GRAND TOTAL	968	770	232	1 970

a Les données incluent la chasse avec arme à feu et arc.

Tableau 7. Chasse contingentée de l'Original dans les réserves fauniques
- Période de 1986 à 1990 -

Réserve	Nombre d'originaux					Nombre de chasseurs					Succès de chasse				
	1986	1987	1988	1989	1990	1986	1987	1988	1989	1990	1986	1987	1988	1989	1990
Ashuapmushuan	18	16	17	18	20	180	180	196	195	196	30.0	26.7	28.3	30.0	33.3
Chic-Chocs	23	22	32	31	28	99	99	138	144	144	76.7	73.3	80.0	77.5	70.0
Dunière	33	35	41	40	40	160	163	191	169	170	66.0	68.6	82.0	80.0	80.0
Matane	84	83	85	76	80	294	303	333	319	312	92.3	91.2	93.4	83.5	87.9
Rimouski			31	28	28			118	109	100			96.9	87.5	87.5
Laurentides	142	113	156	137	167	992	1011	1166	1191	1215	48.1	40.1	56.5	40.8	48.4
Mastigouche	60	69	84	70	66	474	548	576	572	587	38.0	41.1	38.8	42.4	40.0
Rouge-Matawin	59	44	53	40	42	337	352	354	360	360	59.0	44.0	53.0	40.0	42.0
Portneuf	36	32	27	27	29	285	341	338	328	339	37.0	33.7	28.4	28.4	30.6
Saint-Maurice	27	25	26	23	25	254	255	259	247	267	36.0	33.0	34.7	30.7	33.3
Papineau-Labelle			57	63	53			302	301	307			67.1	74.1	62.4
La Vérendrye	168	154	151	180	196	1290	1349	1378	1390	1389	42.9	39.2	38.5	45.9	50.1
Sept-îles- Port-Cartier	5	15	9	13	11	127	129	125	98	107	10.0	35.0	30.0	43.3	36.7
TOTAL	655	608	749	746	785	4492	4730	5474	5423	5493					

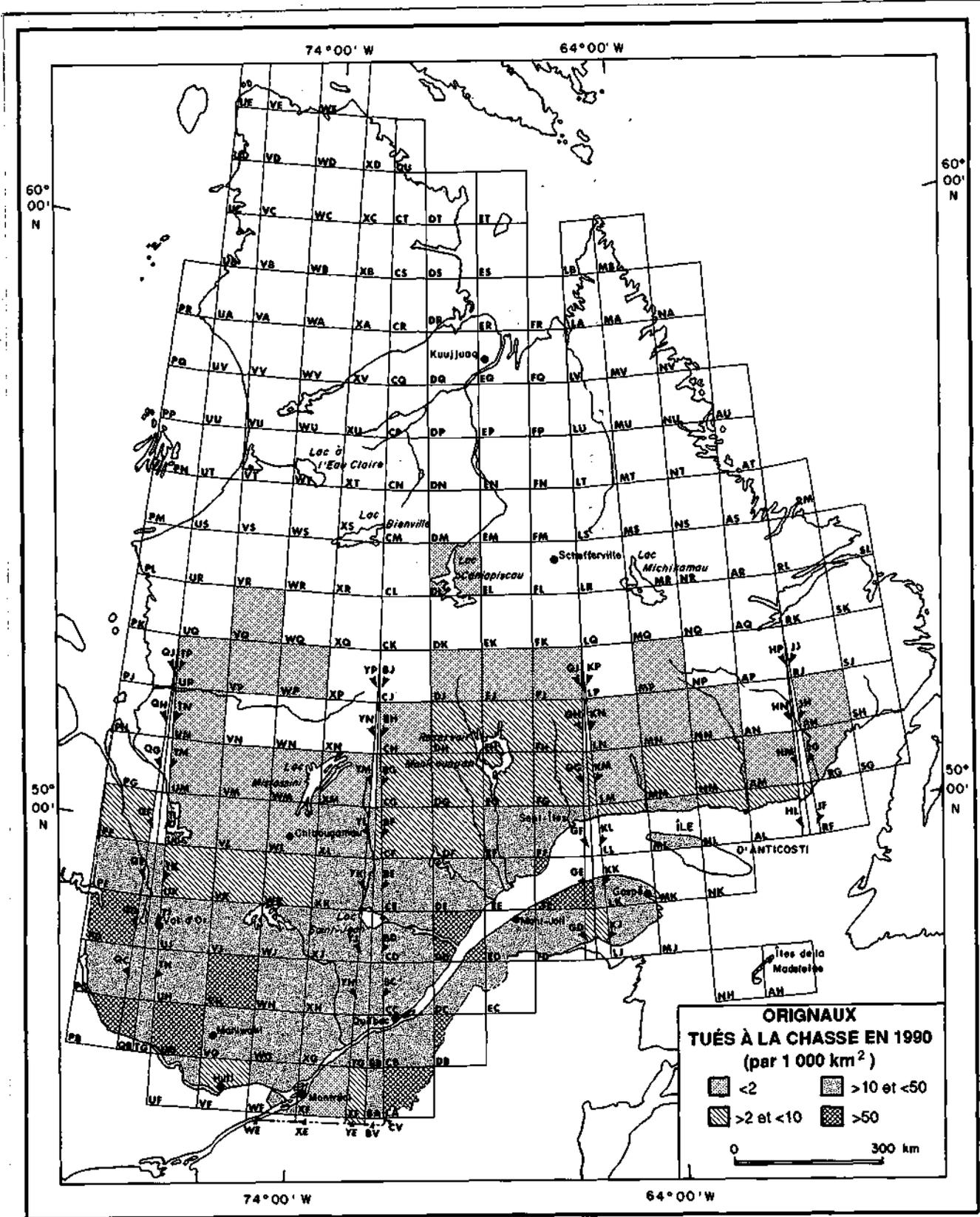


Figure 2. Orignaux tués à la chasse en 1990.

Les ventes de permis permettent aussi de comparer le taux de succès sur la base des zones de chasse. Les succès les plus élevés ont été enregistrés dans les zones 19, 6, 2 et 22. Les zones 17, 5, 11 et 3 affichent les taux de succès les plus bas.

La répartition de la récolte entre les différents types de territoire ne change pas de façon notable depuis plusieurs années. Les pourvoiries qui avaient enregistré moins d'orignaux en 1989 (3,9%) ont rétabli leur situation en 1990 (4,1%). Les orignaux furent majoritairement (73,3%) récoltés dans la zone libre alors que 16,1% provenaient des zecs et 6,6% provenaient des réserves.

L'on enregistre des augmentations de récolte dans tous les types de territoire. Les accroissements les plus sensibles sont notés dans les pourvoiries (+ 36%) alors que les réserves affichent le gain le moins fort (+ 5%). Les zecs et la zone libre, qui supportent la majeure partie de la récolte, présentent un accroissement similaire à la moyenne provinciale (\approx 10%).

La chasse à l'arc continue sa progression, rapportant cette année 709 orignaux (+ 18%). Le rythme de croissance annuel de ce mode de prélèvement s'est stabilisé à environ 20% depuis quelques années. La récolte des archers demeure toujours concentrée au sud du fleuve et dans la zone 9 (89% de la récolte des archers) et particulièrement dans les zones 5 à 9 (57% de la récolte) où seul cet engin est autorisé (Tableau 2).

La chasse à l'arme à feu s'est accrue également (+ 10%). Elle n'atteint toutefois pas le niveau historique de 1982 même si le nombre de chasseurs est plus grand.

Le tableau de chasse s'est également modifié quelque peu. Les mâles furent moins fortement représentés (49,6%) alors que les faons et les femelles le furent un peu plus (12,9 et 37,5%).

Les indicateurs d'abondance (mortalités diverses et pourcentage de mâles adultes) sont à la baisse de même que les indicateurs de productivité

(pourcentage de 1,5 an, faons/100 femelles, présence de lait chez les femelles). Par contre, l'âge moyen des mâles (3,31 ans) et des femelles (3,83 ans) a augmenté de façon assez appréciable par rapport à l'année précédente. Ceci pourrait suggérer une diminution du taux d'exploitation; ces indicateurs étaient toutefois très bas l'an passé en raison d'une forte proportion d'orignaux de 1,5 an. Ils se replacent présentement dans la tendance des dernières années. Ainsi, l'âge moyen des femelles est à la baisse et celui des mâles continue d'osciller autour de 3,0 ans.

Les indicateurs d'abondance et de productivité de même que ceux qui sont les plus sensibles au taux d'exploitation sont à la baisse. Ceci présage par conséquent une baisse de récolte pour l'automne prochain.

Les augmentations de la récolte de 1990 sont perceptibles partout sauf dans les zones nordiques (16, 17, 22) et à Anticosti (zone 20). En terme de pourcentage, les accroissements les plus notables ont eu lieu au sud du fleuve (+ 24%) (zones 1 à 4) et dans les zones 11, 13 et 18.

Les changements notés à l'échelle provinciale se sont donc manifestés dans plusieurs zones de chasse, les augmentations de productivité au cours des dernières années ont amené un accroissement de la récolte. Les écarts les plus notables à cette règle sont les zones 7, 14 et 15 où la récolte plafonne et les zones 16, 17, 20 et 22 où elle diminue. Le cheptel des 3 premières zones semble fortement exploité. La récolte est en diminution depuis plusieurs années dans les 3 autres zones, probablement en raison d'une diminution de la fréquentation.

La récolte d'orignaux de l'automne 1990 constitue un sommet historique. Elle est un peu plus élevée (+ 2%) que le dernier maximum, noté en 1982. La récolte de cette année montre encore une fois que le cheptel québécois peut produire de façon soutenue entre 11 000 et 12 000 orignaux par année. L'augmentation ne signifie pas cependant que le cheptel est en croissance. L'on avait connu une baisse de 4% de la récolte en 1989 probablement à cause de l'introduction des nouvelles mesures réglementaires. Les chasseurs semblent

s'être adaptés et ont récolté les orignaux épargnés l'an passé. Les indicateurs biologiques (faons/100 femelles; % 1,5 an) montrent en outre que la productivité fluctue de façon plus ou moins cyclique. Elle fut un peu plus élevée que la moyenne en 1989 mais elle s'est rétablie à son niveau normal en 1990. Les indicateurs d'abondance sont aussi à la baisse ce qui laisse présager un nouveau fléchissement de la récolte dès l'automne prochain.

Toutes proportions gardées, le sommet historique de 1982 demeure inégalé puisque plusieurs territoires, inexploités à cette époque, sont maintenant ouverts à la chasse. Ainsi, les zones 5 à 9 rapportent maintenant 403 orignaux et les chasseurs, plus nombreux dans les réserves fauniques, y ont récolté 173 orignaux de plus. Sans ces apports, la récolte de cette année aurait été inférieure à 10 800 orignaux, soit 3% de moins qu'en 1982, même s'il y a environ 15 000 chasseurs de plus. Tous ces éléments montrent que le cheptel est exploité à son plein potentiel et qu'il ne pourra pas s'accroître malgré les fluctuations annuelles de la productivité.

1.2 Le Cerf de Virginie

1.2.1 Réglementation

La réglementation concernant la chasse sportive du cerf de Virginie n'a pas subi de modification en 1990. La longueur de la saison de chasse à l'arc, a été la même que celle définie pour chacune des zones en 1988.

De plus, pour une sixième année consécutive, une chasse contingentée des cerfs sans bois a été autorisée. En 1990, 4 355 permis spéciaux étaient disponibles dans six zones, dont la zone 5 pour la première fois (Tableau 8). Rappelons que cette option de chasse n'est permise que lorsque la situation des populations de cerfs le permet.

1.2.2 Présentation des données sur la récolte

Pour l'ensemble du Québec, excluant l'île d'Anticosti, une récolte record de 13 755 cerfs a été enregistrée en 1990, ce qui représente une augmentation de 8,1% par rapport aux résultats de chasse de 1989. La récolte de 1990 est la meilleure des 25 dernières années. Depuis que de telles statistiques existent (1955), seule la saison 1962 montre une valeur plus élevée avec 16 185 cerfs. En 1990, 1 160 cerfs ont été prélevés par les archers. Le nombre de permis vendus aux résidents (125 239) en date du 28 mai 1990, semble indiquer une stabilité ou une légère progression par rapport à 1989. Le nombre de permis vendus à des non-résidents serait comparable à l'année précédente (Tableau 8).

Sur le territoire de l'île d'Anticosti, le nombre de permis vendus est de 3 472 pour les résidents du Québec et de 926 pour les non-résidents pour un total de 4 398, soit une baisse de 876 permis par rapport à 1989. La récolte a diminué de 4,9% comparativement à l'an dernier passant de 7 823 à 7 304 en 1990. Par contre le succès de chasse est passé de 1,48 cerf/chasseur en 1989 à 1,66 en 1990 (Tableau 9).

Les tableaux 10 et 11 présentent la récolte de cerfs de Virginie par zone de chasse selon le type d'engin utilisé et le tableau 12 donne un aperçu de la récolte par 100 km². Dans ce dernier tableau on remarque que la récolte par 100 km² d'habitat est, comme en 1989, particulièrement élevée dans les zones 5 et 8. Enfin les tableaux 13 et 14 indiquent le sexe et le groupe d'âge des cerfs de Virginie récoltés dans les zones de chasse et dans les zones d'exploitation contrôlée.

La figure 3 illustre le nombre de cerfs de Virginie par 1 000 km² tués à la chasse en 1989 dans chaque bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). La récolte de cerfs de Virginie est plus importante dans l'extrémité sud du Québec, l'Outaouais-Laurentides et l'île d'Anticosti.

Tableau 8. Statistiques sur la chasse sportive du Cerf de Virginie au Québec^{ab}
- Période de 1972 à 1990 -

Année	Nombre de cerfs	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours) ^c	
		Résidents	Non Résidents		Arme à feu	Arc
1972	4 328	65 511	1 261	6,5	5-16	-
1973	3 492	67 096	1 469	5,1	5-16	-
1974	1 155	56 637	1 097	2,0	5-16	-
1975	1 266	59 951	480	2,1	5-16	-
1976	2 074	64 339	491	3,2	5-16	-
1977	2 134	77 173	671	2,7	5-16	-
1978	2 016	70 654	671	2,8	5-16	-
1979	2 239	66 264	762	3,3	5-16	-
1980	4 205	79 436	841	5,2	5-16	-
1981	7 835	109 159	1 385	7,1	5-16	14
1982	3 933	103 080	1 348	3,8	5-16	14
1983	4 764	100 116	1 456	4,7	5-16	14
1984	6 894	93 910	740	7,3	12-16	14
1985	7 470	101 283*	887	7,3	12-16	14
1986	9 502	113 930*	1 009	8,3	12-16	11
1987	9 794	115 525*	1 081	8,4	12-16	11
1988	10 015	117 417	1 133	8,4	12-16	14-23
1989	12 729	126 157*	1 225	10,0	14-16	14-23
1990	13 755 ^d	125 239 ^d	1 157 ^d	10,9	14-16	14-23

a À l'exclusion de l'île d'Anticosti.

b Les données incluent la chasse à l'arme à feu et la chasse à l'arc.

c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse dans les zones.

d Rapport partiel au 23 mai 1991.

* Données corrigées au 23 mai 1991.

**Tableau 9. Statistiques sur la chasse sportive du Cerf de Virginie à l'île d'Anticosti
- Période de 1972 à 1990 - (version corrigée)**

Année	Nombre de cerfs	Permis vendus		Succès ^a (cerf/ chasseur)	Durée de la chasse (jours)
		Résidents	Non Résidents		
1972	2 309	677	934	1,43	215
1973	2 601	748	923	1,56	215
1974	2 376	854	746	1,51	215
1975	1 665*	851	527	1,20	104
1976	2 275*	1 034	221	1,81	86
1977	2 079*	1 225	155	1,51	85
1978	2 497*	1 498	150	1,51	88
1979	2 892*	1 619	137	1,65	91
1980	3 286*	2 020	93	1,55	91
1981	4 759*	2 628	82	1,76	117
1982	5 980*	3 455	168	1,67	105
1983	6 461*	3 549	220	1,72	112
1984	7 042*	4 271	538	1,52	114
1985	7 846*	4 325	739	1,60	121
1986	7 982*	3 694	842	1,79	123
1987	7 549*	3 630	1 462	1,52	123
1988	8 223	3 533	1 435	1,66	123
1989	7 823	3 916	1 358	1,51	123
1990	7 304 ^b	3 472 ^b	926 ^b	1,69	123

a Depuis 1982, calculé pour les détenteurs de permis valables pour récolter deux cerfs, à l'exclusion du territoire réservé aux résidents de l'île.

b Rapport partiel au 23 mai 1991.

* Données corrigées au 23 mai 1991.

Tableau 12. Récolte de cerfs mâles durant la saison à arme à feu et superficie d'habitat pour le Cerf de Virginie dans les zones de chasse - Saison de chasse 1990 -

Zone de chasse	Récolte de mâles	Superficie totale (km²)	Récolte/100 km²	Superficie habitat (km²)	Récolte/100km² d'habitat
1	248	26 435	0,9	19 043	1,3
2	567	16 231	3,5	11 950	4,7
3	622	8 718	7,1	5 800	10,7
4	1 097	8 015	13,7	6 174	17,8
5	1 551	2 151	72,1	1 457	106,5
6	1 636	6 474	25,3	3 738	43,8
8	345	1 546 ^a	22,3	425 ^a	81,2
9	626	5 084	12,3	4 484	14,0
10	3 186	21 927	14,5	10 710	29,7
11	613	5 401	11,3	3 034	20,2
20	3 474	7 678 ^b	45,2	7 678 ^b	45,2

a Partie sud de la zone 8 seulement.

b Superficie de la partie ouverte à la chasse seulement

1.2.3 Interprétation (Collaboration François Potvin, D.G.E.H.)

Anticosti

Une bonne saison de chasse était prévue à l'île d'Anticosti. Au total, 4 398 chasseurs y ont récolté 7 304 cerfs. Le nombre de chasseurs a baissé de 16% par rapport à l'année précédente et la récolte a diminué de 7,1%. Le succès moyen des clients des six pourvoiries fut de 1,69 cerf/chasseur, comparativement à 1,66 en 1988 et 1,51 en 1989 (calculé sur la base des détenteurs d'un permis pour deux cerfs). Il se compare à celui des 15 dernières années.

Chasse à l'arc

La saison à l'arc est demeurée à 14 jours dans huit zones et à 23 jours dans les trois autres. Les archers ont récolté 1 159 cerfs en 1990, soit sensiblement le même nombre que l'année précédente. Une compilation préliminaire de l'enquête postale en cours indique que le nombre d'adeptes pourrait atteindre les 20 000. En 1984, cette clientèle avait été estimée à 11 000 personnes.

Chasse à l'arme à feu

Les périodes de chasse à l'arme à feu furent identiques à celles de l'année précédente. La saison a duré de 14 à 16 jours selon la zone, débutant le 27 octobre dans les zones 1 et 2 et le 3 novembre partout ailleurs. Les conditions de chasse furent de qualité moyenne en général. Il n'y a pas eu de neige lors de la première fin de semaine, alors que se prélève normalement près de la moitié de la récolte. Des chutes de neige parfois abondantes sont survenues par la suite, rendant les conditions plus propices. Par contre, dans les zones 1 et 2, l'enneigement était tellement important qu'il a empêché les chasseurs de circuler sur les chemins forestiers.

Tableau 13. Sexe et groupe d'âge de la récolte de Cerfs de Virginie dans les zones de chasse
- Saison de chasse 1990 -

Zone	Mâles adultes	Femelles adultes	Faons	Total
1	248 ^a (3) ^b	1 (2)	0 (2)	249 (7)
2	567 (18)	1 (26)	0 (43)	568 (87)
3	622 (7)	74 (7)	154 (14)	950 (28)
4	1 097 (26)	2 (30)	1 (22)	1 100 (78)
5	1 551 (35)	227 (72)	79 (61)	1 857 (168)
6	1 636 (46)	4 (52)	4 (65)	1 644 (163)
7	(61)	(73)	(49)	(183)
8	345 (53)	143 (63)	43 (41)	531 (157)
9	626 (15)	145 (21)	73 (28)	844 (64)
10	3 186 (45)	691 (80)	297 (70)	4 174 (195)
11	613 (8)	49 (9)	17 (12)	679 (29)
SOUS-TOTAL	10 491 (317)	1 437 (435)	668 (407)	12 596 (1 159)
Anticosti	3 474 (0)	2 772 (1)	1 057 (0)	7 303 (1)
TOTAL	13 965 (317)	4 209 (436)	1 725 (407)	19 899 (1 160)

a Chasse à l'arme à feu.

b Chasse à l'arc.

**Tableau 14. Récolte de Cerfs de Virginie dans les zones d'exploitation contrôlée
- Saison de chasse 1990 -**

Zec	Mâles adultes	Femelles adultes	Faons	TOTAL
Casault	2	0	0	2
Chapais	12	0	3	15
Du Bas-St-Laurent	25	3	1	29
Owens	20	0	0	20
York-Ballargeon	3	0	0	3
Jaro	57	21	24	102
Louise-Gosford	16	0	0	16
TOTAL	135	24	28	187

Les quelque 127 000 détenteurs de permis ont enregistré 10 491 mâles avec bois, ce qui surpasse légèrement le record établi l'année précédente. Les seules hausses appréciables proviennent des zones 4 (+14%), 6 (+13%), 8 (+14%) et 9 (+22%). Les zones 2 (-11%) et 3 (-15%) affichent pour leur part une baisse modérée, vraisemblablement à cause des conditions difficiles de déplacement des chasseurs en forêt. L'hiver 1989-1990 ayant été modéré dans la plupart des zones, une récolte supérieure à 1989 était attendue.

Dans la zone 1, par contre, la forte baisse amorcée en 1987 s'est poursuivie cette année (-40%). La récolte de mâles avec bois en 1990 représente moins de 25% de ce qu'elle était cinq ans auparavant. La Gaspésie, qui connaît normalement les hivers les plus rigoureux au Québec, a subi en 1989-1990, un troisième hiver très difficile. Dans ce contexte, on s'interroge également sur l'impact réel du coyote, qui semble devenu abondant, auprès d'une population de cerfs en difficulté.

Chasse des cerfs sans bois

En 1990, 4 355 permis spéciaux étaient disponibles dans six zones dont la zone 5, ouverte pour la première fois. Les chasseurs ont enregistré 1 425 biches et 663 faons, pour un succès global de 48%. L'objectif d'atteindre 30 biches/100 mâles récoltés n'a pas été atteint, si bien que le prélèvement de cerfs sans bois est trop limité pour stabiliser la croissance du cheptel.

Conclusion

L'hiver 1990-91 fut clément dans la plupart des zones. Il est qualifié de modéré à rigoureux dans la zone 2 et à Anticosti mais de très rigoureux dans la zone 1. En Gaspésie, la situation du cerf paraît gravement compromise. Ailleurs, la croissance du cheptel devrait se poursuivre. Dans ce contexte, il importe de fixer des objectifs de population de cerfs, par le biais d'un plan de gestion.

1.3 Le Caribou (Collaboration André Gingras, région 09, Serge Couturier, région 10)

1.3.1 Réglementation

Il n'y a pas eu de changement à la réglementation sur la chasse au caribou en 1990. La durée de chasse est sensiblement la même qu'en 1989 soit 31 jours dans la zone 19, 37 jours dans la zone 24, 152 jours dans la zone 23 et une saison de chasse hivernale de 151 jours dans la zone 22. Rappelons que, dans la zone 23, la saison de chasse hivernale est de 60 jours soit du 15 février au 15 avril.

De plus, dans les zones 22, 23 et 24, la limite de prises est de 2 caribous par permis. Par contre dans la zone 19, un seul caribou peut être tué par permis et le nombre de permis distribués est limité à 600.

1.3.2 Présentation des données sur la récolte

Par rapport à 1989, les nombres de permis vendus aux résidents ainsi qu'aux non-résidents sont demeurés à peu près stables.

Au total, 12 610 caribous ont été tués par la chasse sportive au cours des saisons de chasse «1990»*. Il s'agit d'une augmentation de 21,2% par rapport à 1989 (tableau 15). Le succès de chasse est passé de 60% en 1989 à 72,7% en 1990. Le tableau 16 fournit les résultats selon les saisons et les zones de chasse. On y constate que la chasse hivernale introduite dans la zone 22 a permis encore cette année une récolte appréciable, soit 1 473 caribous.

Les prélèvements à des fins alimentaires dans les zones de chasse 22, 23 et 24 (Tableau 17) ont vraisemblablement dépassé, en nombre, la récolte sportive. La chasse d'alimentation est probablement aussi pratiquée localement dans les zones 17, 18 et 19, mais aucune information n'est disponible à ce jour.

* Les saisons de chasse 1990 incluent la chasse d'hiver, de décembre 1989 à avril 90, et incluent la saison hivernale 1991, qui a débuté en décembre 90 pour se terminer en avril 91.

**Tableau 15. Statistiques sur la chasse sportive du caribou au Québec
- Période de 1972 à 1990 -(version corrigée)**

Année	Nombre de caribous	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours)
		Résidents	Non Résidents ^a		
1972	887	1 139	2 473	24,6	30
1973	1 231	1 775	3 224	24,6	30
1974	1 768	2 724	3 288	29,4	37
1975	1 437	2 202	358	56,1	37
1976	1 735	2 525	330	60,8	37
1977	1 663	2 359	343	61,5	37
1978	1 946	2 512	467	65,3	37
1979	2 463	2 794	698	70,5	37
1980	2 866	3 890	665	62,9	37
1981	3 392	4 805	827	60,2	37
1982	2 936	3 700	839	64,7	37
1983	4 056	2 905	858	53,9 ^b	109
1984	4 483	3 488	1 256	47,2	118
1985	6 095	3 338 [*]	1 764 [*]	59,7 [*]	31-152 ^d
1986	8 960	3 923 [*]	2 708 [*]	67,6 [*]	31-152
1987	8 797	4 414 [*]	3 686	54,3 [*]	31-152
1988	9 196	3 647	3 780	61,0 [*]	31-152
1989	10 178	4 043	4 436	60,0 [*]	31-152
1990	12 610 ^c	4 024 ^c	4 433	74,5	31-152

a Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'espèce à compter de 1975.

b Le taux de succès à partir de 1983 est calculé en considérant le droit de prélever deux caribous pour chaque permis vendu.

c Rapport partiel au 23 mai 1991.

d Durée de la plus courte et de la plus longue saison permise dans les zones.

* Données corrigées au 23 mai 1991.

N.B. Les résultats de chasse ainsi que le nombre de permis vendus incluent les données concernant la chasse à l'arc et la chasse d'hiver 1989-90.

**Tableau 16. Récolte de Caribous par zone de chasse
- Saison de chasse 1990 -***

Saison	Zone de chasse	Durée de la chasse (jours)	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	Indéterminés	TOTAL
Hiver	22	152	1 104	367	3	0	1 474
	23	61	0	0	0	0	0
Automne	19	31	55	23	14	0	92
	23	92	8 590	2 121	95	0	10 806
	24	37	62	171	5	0	238
TOTAL			9 811	2 682	117	0	12 610

* Les saisons de chasse 1990 incluent la chasse d'hiver, de décembre 1989 à avril 90, et incluent la saison hivernale 1991, qui a débuté en décembre 90 pour se terminer en avril 91.

Tableau 17. Estimé de récolte de Caribous à des fins alimentaires pour la saison 1989-1990

Cris ¹	Nombre de caribous récoltés
Whapmagoostoo	215
Chisasibi	195
Wemindji	100
Eastmain	10
Waskagheganish	99
Némiscau	6
Mistassini	244
Waswanipi	0
TOTAL	869

Inuit ¹	Nombre de caribous récoltés
Kuujjuarapik	321
Umiujaq	224
Inukjuak	1 306
Povungnituk	893
Akulivik	365
Ivujivik	54 + ?*
Salluit	565
Kangiqsujuaq	407
Quaqtaq	211
Kangirsuk	251
Tasiujaq	225
Kuujjuaq	1 452
Kangiqsualujjuaq	727
TOTAL	9 443

Naskapis	251
Montagnais ²	1 000
GRAND TOTAL	9 944

* Les chasseurs de la communauté ont collaboré pour un semestre seulement.

1. Évalué en collaboration avec les communautés.

2. Évalué à partir d'enquêtes antérieures, pour l'ensemble des communautés.

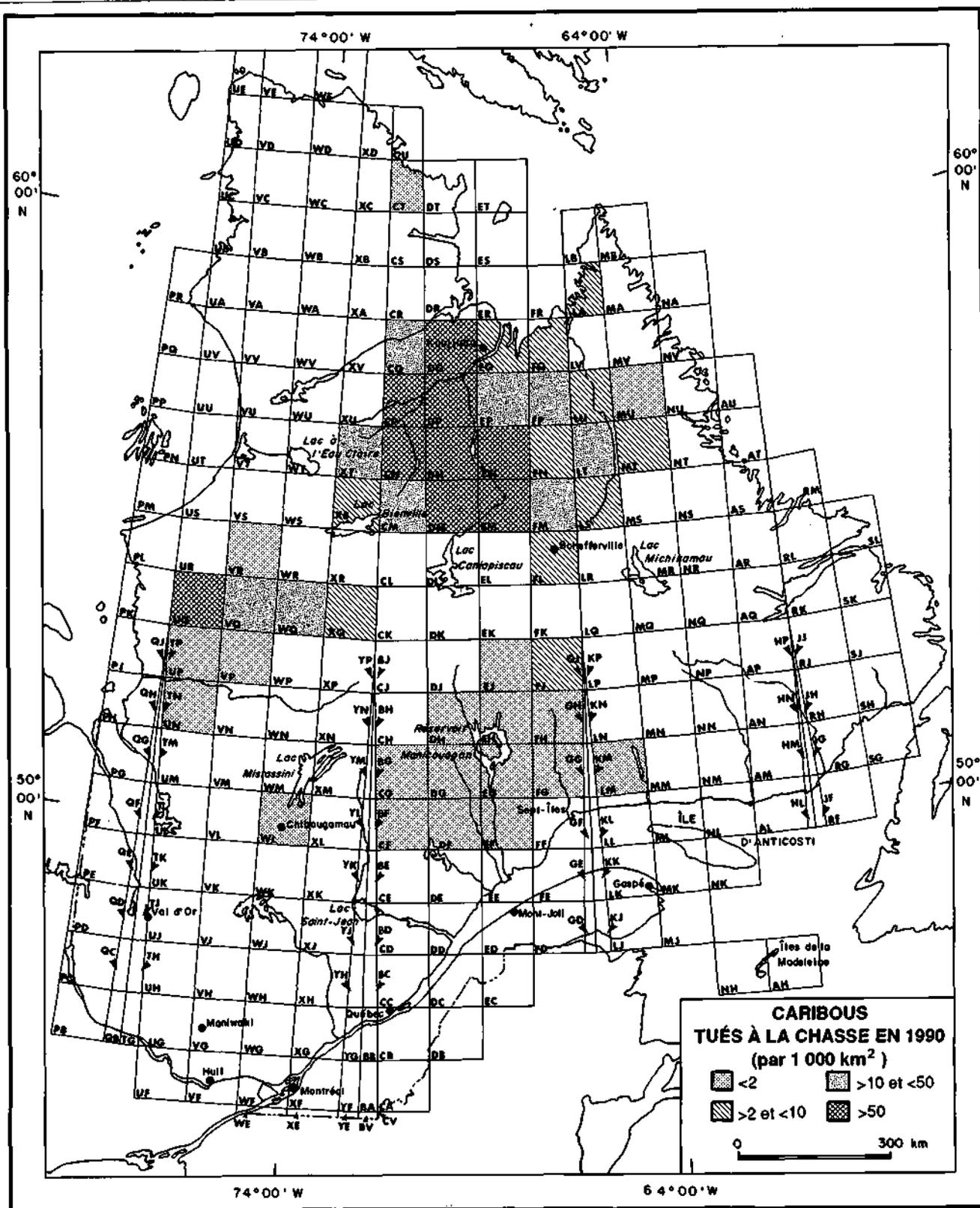


Figure 4. Caribous tués à la chasse en 1990.

La figure 4 illustre la récolte par 1 000 km² par bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). Dans la zone de chasse 19, dans le secteur du réservoir Manicouagan, le nombre de caribous tués est inférieur à 2/1 000 km². Plus au nord, dans les zones 23 et 24, le nombre de caribous tués est beaucoup plus élevé. Le troupeau de la rivière George y est surtout exploité.

1.3.3 Interprétation

Les prélèvements de caribous par les chasseurs sportifs ont atteint un sommet de 12 610 bêtes en 1990. L'augmentation de la récolte est surtout attribuable à la chasse automnale dans la zone 23.

Zone 19 (partie ouest)

La récolte totale a fait un bond important par rapport à l'an dernier passant de 67 à 92. Cette récolte constitue le record depuis la réouverture de cette chasse en 1981. Le pourcentage de mâles adultes (59,7%) se maintient, ce qui laisse sous-entendre que les chasseurs détenteurs de permis font un certain choix. Il faut, de plus, prendre en considération que la majorité de ces chasseurs vont dans la zone 19 prioritairement pour l'original.

Zone 22

Le 1^{er} décembre 1989, une nouvelle saison de chasse hivernale du caribou s'ouvrait dans la zone 22 pour les chasseurs sportifs. La chasse fut bonne avec un total de 1 473 bêtes enregistrées. La récolte était surtout composée de mâles, avec 1 104 abattus (75%), pour seulement 367 femelles et 3 jeunes. Au total, ce sont 1 000 permis qui ont été offerts lors du tirage au sort. Le succès de chasse, de 1,47 caribou/chasseur, est donc comparable à celui réalisé lors de la saison automnale dans la zone 23.

Zones 23 et 24

Les deux zones nordiques sont encore celles qui ont permis la plus grande récolte de caribous. La zone 23 a enregistré une récolte record de 10 806 bêtes tandis que la zone 24 se maintenait avec une récolte encore faible. Le nombre de chasseurs dans la zone 23 a légèrement diminué à cause surtout du plafonnement de la croissance du nombre de chasseurs non-résidents. Le succès de chasse dans la zone 23 a augmenté et a maintenant rejoint les succès records des années 1981 et 1982 (considérant que le quota était à cette époque de 1 caribou par chasseur). En 1990, dans la zone 23, la récolte de caribous mâles adulte a augmenté de près de 3 000 bêtes par rapport à 1989.

La récolte a été plus facile cette année dans la zone 24 à cause des migrations légèrement plus favorables, ce qui a permis d'accroître le succès de chasse. Cette zone demeure néanmoins encore marginale quant à l'importance de la récolte.

La chasse sportive est permise, depuis 1983, dans la zone 23 durant l'hiver. Pour la troisième année consécutive, la récolte de caribous est négligeable à cause de la rareté relative des hardes à proximité des communautés de Kuujuaq et de Schefferville. L'absence de bureau du Service de la conservation de la faune à Schefferville durant l'hiver nous empêche de préciser l'ampleur de cette saison de chasse. Cependant, compte tenu de la faible récolte des Naskapis, situés à une quinzaine de kilomètres, on peut estimer que la récolte sportive a été faible pour 1989-1990.

Chasse à des fins d'alimentation

Quatre ethnies autochtones sont les principales utilisatrices de caribous pour des fins d'alimentation au Québec: les Inuit, les Cris, les Naskapis et les Montagnais. Ces derniers exploitent surtout le caribou dans les zones 19 et 23. Leurs niveaux de récolte ne sont pas connus mais on estime que la récolte la plus importante survient dans la région de Schefferville. Comme la communauté montagnaise de Matimekosh compte approximativement le même nombre de

personnes que la communauté naskapie de Kawawachikamach, il est courant depuis quelques années d'estimer que la récolte de caribous des Montagnais est approximativement égale à celle des Naskapis, les deux communautés vivant éloignées de seulement une vingtaine de kilomètres.

Depuis plus d'un an, un programme a été mis sur pied pour le suivi intensif de la récolte de toutes les espèces fauniques faite par les Naskapis. D'après les résultats de ce suivi, ce sont 251 caribous qui auraient été récoltés par les Naskapis entre le 1^{er} juillet 1989 et le 30 juin 1990. Des migrations défavorables auraient éloigné les hardes des environs de la communauté de Kawawachikamach.

Un suivi de la récolte de grande faune (caribou, ours noir, orignal), en place depuis quelques années dans les diverses communautés criées de la région de la Baie James, est réalisé par l'Association des trappeurs cris et a permis l'évaluation de la récolte.

Les Inuit sont les plus grands utilisateurs autochtones de caribous au Québec. Leurs quatorze communautés, toutes situées dans la zone 23, sont largement déployées dans l'aire de distribution des deux grands troupeaux migrateurs: le troupeau de la rivière George et le troupeau de la rivière aux Feuilles. Après une expérience pilote en 1986-1987 dans la communauté de Kuujuaq, un programme de suivi de la récolte de grande faune a été implanté à partir de 1987-1988 dans toutes les communautés inuit. Les espèces visées sont le caribou, le loup et l'ours blanc. Les résultats du programme sont très encourageants grâce surtout à la bonne collaboration des chasseurs inuit.

1.4 L'Ours noir

1.4.1 Réglementation

En 1990, aucune modification n'a été apportée à la réglementation de l'ours noir. La durée totale de la chasse de l'ours, incluant les saisons du printemps et de l'automne, varie de 96 à 126 jours dépendamment des zones. Le permis est

valable pour un ours par saison. Quant au piégeage de l'ours noir, il n'existe aucune restriction du nombre de prises. Les saisons de piégeage (printemps et automne) ont une durée totale de 111 à 127 jours selon les zones.

1.4.2 Présentation des données sur la récolte

Le nombre de permis vendus à des résidents en 1990 s'élève à 18 681 soit une diminution de 6,3% par rapport à 1989. Quant aux permis vendus aux non-résidents, leur nombre a diminué de 7,8% (tableau 18). Ces rapports ayant été compilés en date du 3 juin 1991, l'importance de cette baisse pourrait être atténuée par les ventes non encore enregistrées. Comparativement à 1989 nous estimons que la baisse pourrait être de l'ordre de 5%.

Au total, la chasse sportive printanière et automnale a permis une récolte record de 2 771 ours noirs en 1990 comparativement à 2 675 en 1989. L'augmentation de la récolte est surtout attribuable au succès de la chasse printanière par les non-résidents qui a enregistré une hausse de 14,7%. Soulignons que la chasse à l'arc semble gagner en popularité avec une récolte de 23,0% supérieure à celle de 1989.

**Tableau 18. Statistiques sur la chasse sportive de l'Ours noir au Québec
- Période de 1972 à 1990 -**

Année	Récolte			Permis		Succès (%)	Durée de la chasse
	Arme à feu	Arc	Total	Résidents	Non-résidents		
1972	643	-	643	2 357	2 927	12,2	-
1973	427	-	427	3 809	3 029	6,2	-
1974	489	-	489	4 071	2 649	7,3	-
1975	458	-	458	5 181	2 263	6,2	-
1976	752	-	752	6 763	1 980	8,6	-
1977	684	-	684	7 446	1 780	7,4	-
1978	999	-	999	7 874	2 193	9,9	-
1979 ^a	1 070	-	1 070	25 511	1 828	3,9	152
1980	1 747	-	1 747	35 990	3 103	4,5	128-150 ^d
1981	1 524	-	1 524	41 341	3 366	3,4	102-123
1982	1 436	-	1 436	40 087	3 374	3,3	101-123
1983	1 747	-	1 747	41 326	3 390	3,9	101-123
1984 ^b	1 437	-	1 437	19 444	3 423	6,3	96-123
1985	1 586	-	1 586	21 480	3 616	6,3	96-116
1986	2 454	-	2 454	23 140	3 793	9,1	96-116
1987	1 952	-	1 952	19 916	4 442	8,0	96-116
1988	2 036	262	2 298	18 373	4 606	10,0	96-123
1989	2 311*	379	2 690*	19 854	4 940	11,0	96-126
1990	2 305	466	2 771 ^c	18 681 ^c	4 584 ^c	12,0	96-126

a Instauration d'un permis spécifique à l'ours noir.

b Hausse du coût des permis.

c Rapport partiel au 23 mai 1991.

d Plus courte et plus longue saison permise dans les zones.

* Données corrigées au 3 juin 1991.

Enfin, la récolte par le biais du piégeage a enregistré une hausse similaire (+11,9%) pour atteindre un sommet de 711 ours en 1990. L'augmentation de la récolte par le piégeage au printemps (+19,1%) est directement responsable de cette hausse (tableau 19). Les tableaux 20 et 21 présentent les caractéristiques de la récolte dans chaque zone de chasse.

Par ailleurs, on remarque (tableau 22) que 121 ours furent chassés et 5 furent piégés dans les réserves fauniques, particulièrement dans la région 03 (41 ours) et 07 (60 ours). Les résultats de récolte d'ours dans les zecs (tableau 23) indiquent une récolte mieux répartie dans le réseau, quoique concentrée dans les régions 07 et 08.

La figure 5 illustre le nombre d'ours noirs par 1 000 km² tués à la chasse en 1990 dans chaque bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). La plupart des ours ont été tués au sud du 50° parallèle. C'est dans le sud-ouest du Québec, dans le secteur de Maniwaki, que l'on retrouve la récolte la plus élevée (>10/1 000 km²). Quelques ours noirs ont été tués dans le nord du Québec, probablement par des chasseurs de caribous.

1.4.3 Interprétation (Collaboration Hélène Jolicoeur D.G.E.H.)

Cette année, la récolte d'ours par la chasse et le piégeage est de loin la plus importante jamais enregistrée. Avec 3 482 ours inscrits dans le fichier grande faune, la récolte totale de 1990 accuse une hausse de 3,7% par rapport à celle de 1989, elle-même considérée comme récolte record.

L'augmentation de la récolte s'est faite sentir uniquement au printemps et ce phénomène vaut autant pour la chasse que pour le piégeage. En 1990, les prélèvements printaniers ont totalisé 67% de la récolte de chasse et 83% de la récolte de piégeage. Pour les deux modes de capture réunis, la saison printanière a constitué 70% des captures. La récolte d'automne (chasse et piégeage) est, de son côté, en baisse depuis 1988.

Tableau 19. Récolte saisonnière d'Ours noirs par le piégeage et la chasse depuis 1979 au Québec.

Année	Récolte						Grand total	
	Chasse			Piégeage				Autres Causes
	Printemps	Automne	Total	Printemps	Automne	Total		
1979	425	660	1 085	26	44	70	67	1 222
1980	794	955	1 749	100	194	294	221	2 264
1981	625	900	1 525	362	129	491	150	2 166
1982	463	976	1 439	209	124	333	59	1 831
1983	801	968	1 769	338	99	437	175	2 381
1984	608	832	1 440	329	190	519	104	2 063
1985	1 022	604	1 626	451	114	565	209	2 400
1986	1 284	1 171	2 455	347	209	556	528	3 539
1987	1 205	759	1 964	444	145	589	141	2 695
1988	1 309	1 021	2 330	319	162	481	119	2 929
1989	1 692	998	2 690	498	138	636	164	3 490
1990	1 840	931	2 771	593	118	711	136	3 620 ^a

A) Incluant 2 ours dont la cause de la mort est indéterminée.

Tableau 20. Récolte d'Ours noirs par la chasse sportive et le piégeage et superficie d'habitat de l'ours dans les zones de chasse - Saison de chasse 1990 -

Zone de chasse	Superficie d'Habitat (km ²)	Récolte				TOTAL	Récolte /100km ²
		Printemps		Automne			
		Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage		
1	19 043*	45 (0)	120	16 (0)	10	191 (0)	1,00
2	11 950*	41 (25)	53	24 (5)	18	136 (30)	1,39
3	5 800*	20 (8)	39	12 (0)	1	72 (8)	1,38
4	6 174	30 (2)	36	79 (0)	16	161 (2)	2,64
5	1 457	6 (0)	3	5 (0)	0	14 (0)	1,00
6	3 758*	22 (1)	2	46 (0)	2	72 (1)	1,94
7	3 903*	16 (0)	30	22 (0)	4	72 (0)	1,84
8	1 500	2 (0)	0	4 (0)	0	6 (0)	0,40
9	4 484	19 (3)	2	28 (6)	3	52 (9)	1,36
10	17 101*	89 (324)	23	136 (34)	6	254 (358)	3,58
11	4 600*	34 (27)	2	28 (0)	1	65 (27)	2,00
12	17 441*	55 (312)	19	43 (16)	4	121 (328)	2,57
13	22 758*	129 (128)	52	43 (6)	8	232 (134)	1,61
14	37 750	26 (71)	5	63 (4)	1	95 (75)	0,45
15	34 902*	143 (58)	53	110 (9)	20	326 (67)	1,13
16	17 630*	11 (2)	14	15 (0)	0	40 (2)	0,24
17	22 961	1 (0)	7	2 (0)	0	10 (0)	0,04
18	84 073*	138 (40)	118	133 (2)	21	410 (42)	0,54
19	180 170	9 (3)	1	13 (2)	1	24 (5)	0,02
22	N.C.	0 (0)	13	0 (0)	2	15 (0)	N.C.
23	N.C.	0 (0)	1	4 (21)	0	5 (21)	N.C.
Sous-total		836 (1004)	593	826 (105)	118	2 373 (1109)	0,57
TOTAL		2 433		1 049		3 482	

() Nombre d'ours récoltés par des non-résidents.

* Données corrigées

**Tableau 21. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Ours noirs par la chasse sportive et le piégeage dans les zones de chasse (incluant les réserves)
- Saison de chasse 1990 -**

Zone de chasse	Mâles(1) adultes		Femelles(1) adultes		Oursons (jusqu'à 2 ans)		Indéterminés	TOTAL
	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage		
1	32	83	12	25	17	22	0	191
2	58	40	29	26	8	5	0	166
3	24	28	13	8	3	3	1	80
4	58	31	36	17	17	3	1	163
5	6	2	2	1	3	0	0	14
6	42	2	18	1	9	1	0	73
7	18	20	16	9	4	5	0	72
8	2	0	4	0	0	0	0	6
9	27	1	17	2	12	2	0	61
10	324	16	213	9	46	4	0	612
11	45	3	31	0	13	0	0	92
12	263	17	133	6	30	0	0	449
13	189	33	95	20	22	7	0	366
14	102	5	48	1	14	0	0	170
15	186	46	93	17	36	10	5	393
16	18	10	9	4	1	0	0	42
17	3	0	0	0	0	4	3	10
18	194	87	86	32	32	20	1	452
19	14	1	11	1	2	0	0	29
22	0	3	0	0	0	1	11	15
23	24	0	0	0	1	0	1	26
TOTAL	1 629	428	866	179	270	87	23	3 482

(1) 2 ans et plus.

Tableau 22. Récolte d'Ours noir dans les réserves fauniques – Saison 1990

Réserve faunique	Printemps		Automne		Total		Total
	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	
Région 01							
de Matane	7	1	0	0	7	1	8
de Rimouski	3	0	0	0	3	0	3
Total 01	10	1	0	0	10	1	11
Région 02							
Ashuapmushuan	0	0	3	0	3	0	3
Région 03							
de Portneuf	12	0	0	0	12	0	12
des Laurentides	28	0	0	1	28	1	29
Total 03	40	0	0	1	40	1	41
Région 04							
Mastigouche	0	0	7	0	7	0	7
du St-Maurice	0	0	2	0	2	0	2
Total 04	0	0	9	0	9	0	9
Région 06							
Rouge-Matawin	0	2	0	0	0	2	2
Région 07							
de Papineau-Labelle	29	0	0	1	29	1	30
de La Vérendrye	30	0	0	0	30	0	30
Total 07	59	0	0	1	59	1	60
TOTAL	109	3	12	2	121	5	126

Tableau 23. Récolte d'Ours noir dans les zones d'exploitation contrôlée – Saison 1990

Zec	Printemps		Automne		Total		Total
	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	
Région 01							
Casault	0	5	0	1	0	6	6
Chapais	4	0	0	0	4	0	4
du Bas-St-Laurent	5	3	2	0	7	3	10
Owen	1	2	4	0	5	2	7
Total 01	10	10	6	1	16	11	27
Région 02							
Chauvin	3	0	2	0	5	0	5
de la Lièvre	0	2	0	1	0	3	3
de la Rivière-aux-rats	1	0	1	0	2	0	2
du lac Brébeuf	2	0	2	0	4	0	4
Mars-Moulin	0	7	4	1	4	8	12
Onatchiway Est	0	2	0	0	0	2	2
Total 02	6	11	9	2	15	13	28
Région 03							
Batiscan-Neilson	0	4	0	0	0	4	4
de la Rivière-Blanche	2	0	1	0	3	0	3
des Martres	0	1	0	2	0	3	3
du Lac-au-sable	2	0	2	0	4	0	4
Total 03	4	5	3	2	7	7	14
Région 04							
Borgia	0	0	1	0	1	0	1
de la Bessonne	0	0	0	1	0	1	1
du Chapeau-de-Paille	3	0	2	0	5	0	5
du Gros-Brochet	1	0	2	0	3	0	3
Fremont	0	0	2	0	2	0	2
Kiskissink	1	0	1	0	2	0	2
Total 04	5	0	8	1	13	1	14

Tableau 23. Récolte d'Ours noir dans les zones d'exploitation contrôlée – Saison 1990 (suite)

Zec	Printemps		Automne		Total		Total
	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	
Région 06							
Boullé	4	0	0	0	4	0	4
Collin	4	0	2	0	6	0	6
de-la-Maison-de-Pierre	6	0	2	0	8	0	8
des Nymphes	1	4	2	0	3	4	7
Lavigne	0	0	2	0	2	0	2
Mazana	2	0	0	0	2	0	2
Mitchinamecus	5	0	0	0	5	0	5
Normandie	0	0	2	0	2	0	2
Petawaga	13	0	2	0	15	0	15
Total 06	35	4	12	0	47	4	51
Région 07							
Bras-Coupé-Désert	46	1	7	0	53	1	54
de Rapide-des-Joachims	13	2	12	1	25	3	28
Lesueur	3	0	1	0	4	0	4
Pontiac	23	0	8	0	31	0	31
St-Patrice	65	0	3	0	68	0	68
Total 07	150	3	31	1	181	4	185
Région 08							
Capitachouane	3	0	0	0	3	0	3
Dumoine	48	0	11	0	59	0	59
Festubert	15	0	0	0	15	0	15
Kipawa	15	0	0	0	15	0	15
Maganasipi	29	0	13	0	42	0	42
Restigo	10	1	1	0	11	1	12
Total 08	120	1	25	0	145	1	146
Région 09							
D'Iberville	1	0	0	0	1	0	1
de Forestville	3	0	1	0	4	0	4
de Labrieville	0	0	1	0	1	0	1
Matimek	0	0	1	0	1	0	1
Total 09	4	0	3	0	7	0	7
TOTAL	334	34	97	7	431	41	472

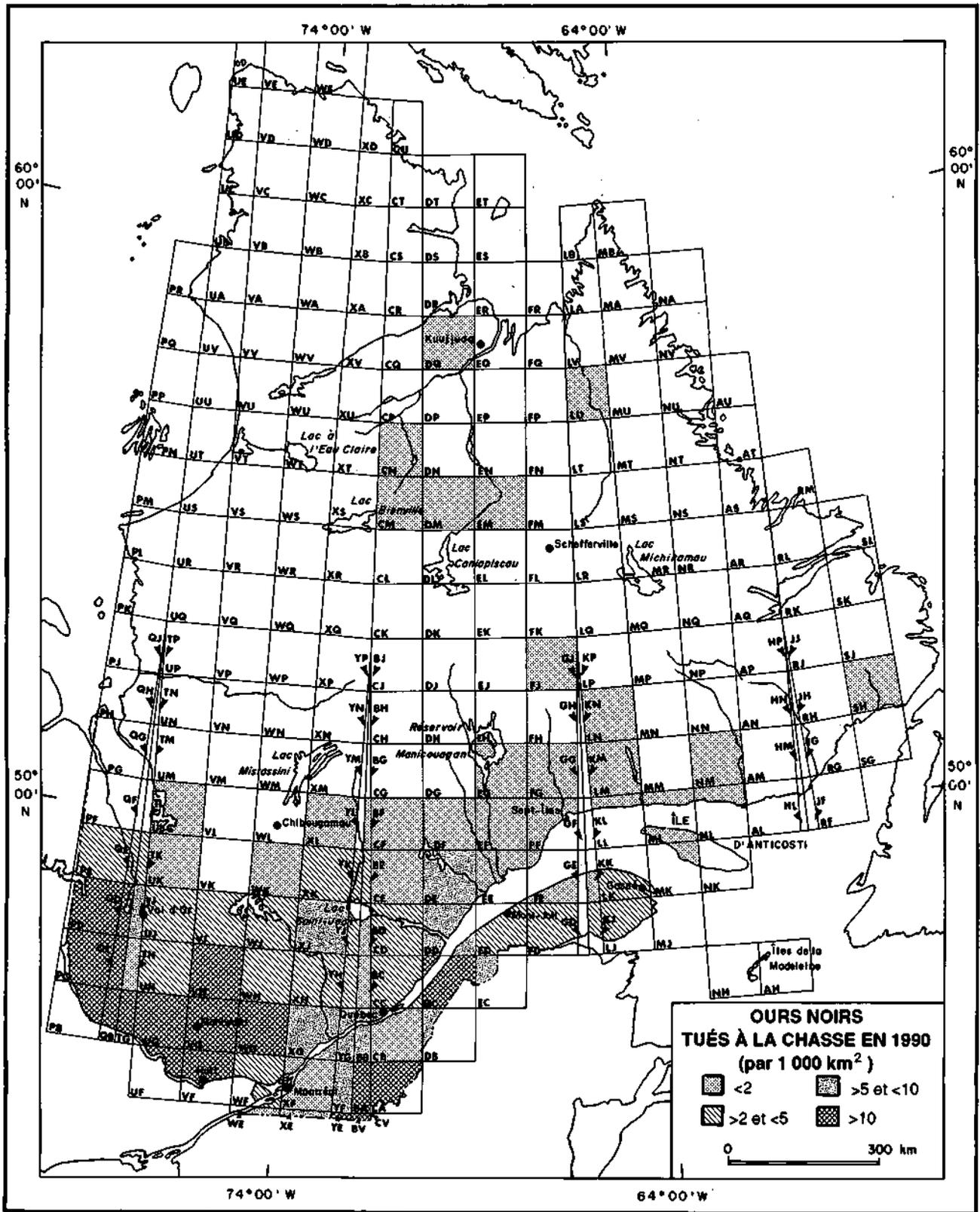


Figure 5. Ours noirs tués à la chasse en 1990.

En date du 3 juin 1991, le nombre de permis de chasse vendus en 1990 était de 23 265 permis, la plus faible performance de vente depuis les 5 dernières années exception faite de l'année 1988. Les ventes effectuées auprès des chasseurs résidents (18 675 permis) suivent les mêmes tendances que le volume total des ventes. Le nombre de permis vendus aux non-résidents montre, pour la première fois, un fléchissement après 6 années de croissance (4 584 permis).

Si le nombre de permis baisse et que la récolte augmente, cela suppose que certains chasseurs deviennent de plus en plus efficaces. Le succès de chasse des chasseurs québécois a été en 1990 de 9%; depuis 1984, celui-ci augmente faiblement. De leur côté, les non-résidents ont réalisé en 1990 un succès de chasse de l'ordre de 24%, soit un taux 2,6 fois supérieur à celui des québécois. Par rapport à 1989, le succès des non-résidents affiche une hausse de 15%. On peut donc expliquer l'augmentation de la récolte d'ours en 1990 par un succès accru des non-résidents sur le territoire québécois.

La récolte par 100 km² d'habitat (Tableau 20) est particulièrement élevée dans les zones 4, 10, 11 et 12. La récolte totale est passée de 199 (en 1989) à 80 (en 1990) dans la zone 3, soit une baisse de près de 60%, à cause d'une baisse importante de la récolte d'automne. Une baisse de 15,7% est aussi à noter dans la zone 2.

Par contre, dans la zone 13 la récolte a augmenté de 34,5% (passant de 272 à 366), et de 25,9% dans la zone 18 (passant de 359 à 452) particulièrement à cause d'une récolte plus élevée par la chasse.

La récolte printanière, tant pour la chasse que pour le piégeage, est encore cette année supérieure à la récolte d'automne.

Selon notre analyse, l'exploitation de l'ours dans les zones 01, 02, 03 ainsi que dans les zones 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 ne semble pas poser de problèmes sérieux. Les zones 04 et 06 prises individuellement montrent des changements dont il est difficile, pour le moment, de préciser la portée future.

Lorsqu'on les regroupe avec les zones 05, 07, 08 et 09 pour constituer un ensemble de zones cohérentes sur le plan de l'habitat et de la fréquentation humaine, les signes d'exploitation persistent et s'accroissent même pour se comparer à la situation des zones 10 et 11 qui sont, à notre avis les plus exploitées de la province.

En conclusion, nous rappelons que cette analyse se base sur nos meilleures connaissances en matière d'indicateurs d'exploitation. Il n'est pas impossible que de futures recherches dans ce domaine apportent un éclairage nouveau sur ce portrait rétrospectif de l'exploitation de l'ours noir au Québec.

2. MORTALITÉ PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE ET LE PIÉGEAGE

Les données compilées dans cette section regroupent les gros gibiers morts de causes diverses, autres que la chasse sportive et le piégeage. Le décompte des animaux morts n'étant pas systématique sur tout le territoire, seuls sont compilés les animaux rapportés par le biais du système d'information sur la grande faune. L'information est recueillie proportionnellement à sa facilité d'observation. En effet, la plus grande quantité de données est susceptible de provenir des régions où les observateurs sont les plus nombreux. La mise en oeuvre de projets de recherche spécifiques dans un secteur donné peut occasionner des hausses dans la découverte de carcasses ou dans la capture de prédateurs, sans que cela soit significatif d'une variation du taux de mortalité ou de la densité des différentes espèces. Ces hausses peuvent simplement être dues à l'intensification des recherches dans ce secteur.

En 1990, 4 411 fiches rapportant des gros gibiers morts par d'autres causes que la chasse et le piégeage ont été complétées. Le cerf de Virginie avec 84,0% des fiches reçues figure au premier rang des mortalités inventoriées. Pour sa part, l'original représente 12,9% des mortalités rapportées tandis que l'ours noir totalise 3,1%.

2.1 L'Original

En 1990, 570 originaux, dont la cause de la mort est autre que la chasse sportive, ont été comptabilisés (tableau 24). Les accidents routiers figurent comme la plus importante avec 46,1% suivi des causes de mort non identifiées avec 34,6%. Enfin le braconnage est troisième en importance avec 16,5% des carcasses retrouvées.

2.2 Le Cerf de Virginie

Cette année, 3 703 cerfs ont été rapportés suite à des mortalités autres que la chasse (tableau 25). Les cas d'accidents routiers sont les plus nombreux avec 65,1% des enregistrements. Les autres carcasses retrouvées sont réparties comme suit: braconnage 9,7%; autre 9,7%; prédation 15,5%.

**Tableau 24. Mortalité des Orignaux par des causes autres que la chasse sportive
- Période du 1er janvier au 31 décembre 1990 -**

Zone de chasse	Cause de la mort				Total
	Braconnage	Prédation	Accident routier	Autre	
1	9*	2	8	13	32
2	5*	0	8	12	25
3	5*	0	8	6	19
4	2*	0	10	4	16
5	1	0	1	0	2
6	1	0	2	0	3
7	5	0	45	2	52
8	0	0	10	3	13
9	3	0	19	12	34
10	10	2	7	6	25
11	0	0	2	0	2
12	10	1	24	13	48
13	16	2	24	11	53
14	4	0	9	4	17
15	9	3	42	29	83
16	2	0	1	4	7
17	0	0	1	1	2
18	10	4	39	69	122
19	1	2	3	8	14
22	1	0	0	0	1
TOTAL	94	16	263	197	570

* Données corrigées au 3 juin 1991.

Tableau 25. Mortalité des Cerfs de Virginie par des causes autres que la chasse sportive
- Période du 1er janvier au 31 décembre 1990 -

Zone de chasse	Cause de la mort				Total
	Braconnage	Prédation	Accident routier	Autre	
1	16*	78	28	37	159
2	24	25	49	36	134
3	21	24	84	18	147
4	28	19	125	24	196
5	39	8	428	12	487
6	61	20	364	31	476
7	21	59	241	43	364
8	37	15	496	29	577
9	21	54	132	27	234
10	59	186	299	74	618
11	15	58	74	10	157
12	0	4	0	0	4
13	0	0	4	0	4
15	9	23	41	10	83
18	1	1	2	1	5
20	7	0	44	7	58
TOTAL	359	574	2 411	359	3 703

* Données corrigées au 3 juin 1991.

Tableau 26. Sexe et groupe d'âge des Cerfs de Virginie Impliqués dans des accidents routiers
- Période du 1er janvier au 31 décembre 1990 -

Zone de chasse	Accidents routiers				Total
	Mâles	Femelles	Jeunes	Indéterminés	
1	6	17	5	0	28
2	6	32	10	1	49
3	29	36	16	3	84
4	44	59	18	4	125
5	68	218	91	51	428
6	90	164	74	36	364
7	81	109	19	32	241
8	174	197	54	71	496
9	35	60	25	12	132
10	69	126	79	25	299
11	10	35	20	9	74
13	4	0	0	0	4
15	16	17	7	1	41
18	0	1	1	0	2
20	8	17	18	1	44
TOTAL	640	1 088	437	246	2 411

Données corrigées au 3 juin 1991.

2.3 Le Caribou

La mortalité du caribou par des causes autres que la chasse sportive est sans doute importante si l'on considère les accidents lors des migrations (ex: noyades), la chasse au Labrador et la prédation. Toutefois le territoire occupé par le caribou étant très peu accessible, aucune donnée concernant ces mortalités n'est comptabilisée par le système d'information sur la grande faune.

2.4 L'Ours noir

En 1990, 138 ours noirs dont la cause de mort n'est pas la chasse sportive et le piégeage ont été recensés (tableau 25). De ce nombre, 20,3% ont été tués lors de contrôle d'animaux nuisibles et 33,3% dans des accidents routiers.

Tableau 27. Mortalité des Ours noirs par des causes autres que la chasse sportive et le piégeage
- Période du 1er janvier au 31 décembre 1990 -

Zone de chasse	Cause de la mort				Total
	Braconnage	Accident routier	Autre	Contrôle	
1	0	1	19	0	20
2	1	2	1	0	4
3	0	1	0	0	1
4	0	2	2	0	4
6	0	1	1	0	2
7	0	4	0	2	6
8	0	2	1	0	3
9	0	3	1	0	4
10	1	4	3	3	11
11	0	1	0	0	1
12	0	1	0	10	11
13	3	2	0	4	9
14	0	1	0	0	1
15	2	10	12	6	30
16	2	1	0	0	3
18	7	9	5	2	23
19	0	0	3	0	3
22	0	1	0	0	1
23	0	0	0	1	1
TOTAL	16	46	48	28	138

Données corrigées au 3 juin 1991.

APPENDICE I

Noms scientifiques des animaux
mentionnés dans le texte

Orignal
Cerf de Virginie
Caribou
Ours noir

Alces alces
Odocoileus virginianus
Rangifer tarandus
Ursus americanus



Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction de la gestion
des espèces et des habitats

SP 1913-09-91

Document PDF numérisé à 300 DPI
Reconnaissance optique de caractères
Numériseur Kodak I260/I280
Adobe Acrobat 6.0
Le 17 décembre 2004
Micromatt Canada Ltée